



Je suis **propriétaire bailleur**, je souhaite effectuer des travaux de rénovation énergétique dans le logement que je loue.

Quelles sont les aides ou prêts auxquels je peux prétendre ?

Il existe des subventions ou des prêts qui peuvent vous aider à financer vos projets d'amélioration dans le logement que vous louez. Cette fiche recense les principaux dispositifs existants. Pensez à vous renseigner en amont car les travaux ne doivent pas être commencés avant tous les accords des différents organismes sollicités.

Les Subventions

Elles sont accordées sous certaines conditions. Pensez à vérifier votre éligibilité

- [les subventions ANAH et le programme "Habiter mieux"](#)

- [les aides de la Région Normandie – les chèques éco-énergie Normandie](#)

- [l'aide du Conseil départemental du Calvados à l'installation d'équipement bois-énergie](#)

- [l'aide de la Ville d'Hérouville-St-Clair sur les frais d'installation d'un système solaire thermique ou photovoltaïque](#)

Les prêts

Des taux attractifs qui peuvent vous aider à financer vos travaux

- [l'éco prêt à taux zéro](#)

Les aides fiscales

N'oubliez pas que vous pouvez peut-être bénéficier de réductions fiscales !

- [la TVA à 5,5 %](#)

- [l'exonération de 50 % de la taxe foncière de la Ville de Caen](#)

- [L'exonération de 50 % de la taxe foncière de la Ville de Ifs \(page 14 journal Vivre à Ifs\)](#)

Les aides générées par les Certificats d'Economie d'Energie

Réduisez votre consommation d'énergie et touchez une prime pour les travaux d'amélioration énergétique de votre logement !

- primes, prêt à taux réduit ou bons d'achat, pour en savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>
<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/certificat-economie-energie-dispositif-2015-2017-8430-201506.pdf>

Liens complémentaires utiles

Le guide des aides financières 2019 :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2019.pdf>


Les conseillers Info-énergie restent à votre disposition pour tous renseignements concernant la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Vous pouvez les rencontrer à la Maison de l'habitat **le jeudi matin ou après-midi sur rendez-vous uniquement.**

N'hésitez pas à nous contacter au 02.31.38.31.38 pour convenir d'un rendez-vous.



**biomasse
normandie**

BIOMASSE NORMANDIE

 02 31 34 24 88

info@biomasse-normandie.org

www.biomasse-normandie.org



Les espaces info énergie

www.normandie.infoenergie.org